



Déclaration Liminaire CAP

« Corps sociaux-éducatifs »

Monsieur le Président de la CAP,

Moratoire sur les projets CEF

Avant toute chose, la CGT tient à rappeler que la Cour des Comptes, dans son rapport en date du 16 octobre 2023, critique la création des 22 nouveaux CEF qui n'ont bénéficié d'aucune étude d'impact préalable ni analyse des besoins. Pour communiquer sur les bienfaits de ce type de structure, notre ministère n'a pas hésité à faire référence à des évaluations et des rapports qui au final sont aujourd'hui introuvables... Il est indiqué dans ce même rapport que la DPJJ n'a pas été en capacité de fournir de tels documents à la Cour des Comptes. La CGT n'est malheureusement pas surprise car elle a, à plusieurs reprises, exigé ces évaluations sans jamais les obtenir. Notre syndicat est donc aujourd'hui conforté, dans sa demande, par la Cour des comptes, à savoir l'arrêt de tous les projets CEF avant une évaluation indépendante sur la pertinence éducative de ce type de structure. **La CGT exige donc un moratoire sur l'ensemble des projets CEF en cours.**

L'impact « Modeste » du CJPM sur les services de Milieu Ouvert !

De la même manière, la DPJJ a présenté son bilan et l'impact du CJPM sur les services de milieu ouvert le 16 octobre dernier aux organisations syndicales. Avec le même cynisme, l'administration qualifie ce bilan de « **globalement positif** » et précise que le CJPM n'a eu qu'un « **impact modeste** » sur les services de Milieu Ouvert ! Pour étayer ses propos, la DPJJ s'appuie sur un rapport qui ne repose sur aucune méthodologie de recherche et fait fi de toutes observations provenant des organisations syndicales. Ces deux exemples démontrent, une fois de plus, que notre administration est davantage soucieuse de flatter le Politique que de se préoccuper réellement de la qualité de son service public et des conditions de travail de ses agents. Sachez, Monsieur le Président, que **l'absence de transparence et d'éthique** continue de miner la confiance des agents envers leur administration et participe à un climat de méfiance compromettant la qualité de notre service public.

La CGT exige des réponses urgentes quant aux salaires

Par ailleurs, une étude de l'INSEE publiée le 20 octobre 2023 démontre **un inquiétant décrochage des salaires du public** par rapport au secteur privé. Cette question demeure une préoccupation majeure dans un contexte inflationniste qui perdure. La CGT vous demande de mettre tout en œuvre pour réviser le budget 2024 et apporter de véritables réponses aux collègues. Notre syndicat refuse que l'année 2024 soit une année blanche ! Les choix budgétaires et sécuritaires de notre administration sont incompréhensibles et en total décalage avec les besoins. Créer toujours plus de CEF sans pouvoir affecter de professionnels formés dans ces structures démontre la défaillance de vos choix stratégiques.

Reconnaissance de la charge de travail des élus CAP

Aussi, depuis le début de ce mandat, les élus de cette CAP ne cessent de vous alerter sur leurs conditions d'exercice. Les agents doivent savoir qu'il n'existe aujourd'hui aucune compensation de leurs absences liées à leur mandat syndical. Ces conditions fragilisent la qualité du dialogue social mais également la qualité des prises en charge éducatives. Pour rappel, des premières remontées des DIR devaient aboutir à des propositions de votre part au 31 mai, puis cette échéance a été reportée au 29 septembre faute d'éléments de ces mêmes DIR. Nous sommes aujourd'hui le 21 novembre et toujours rien. Monsieur le Président, qu'attendez-vous réellement pour apporter enfin une réponse adaptée ?

S'agissant de l'ordre du jour de la CAP, il est prévu d'aborder notamment les recours CREP :

Simplification de la procédure de recours CREP

En premier lieu, la CGT réaffirme sa volonté de revoir la procédure de recours des CREP et ce dans l'intérêt des agents et de leurs cadres. Pour de très nombreux collègues, la procédure est perçue comme chronophage, trop complexe et source de conflits dû aux incompréhensions. Lors d'une audience la dernière CAP, la CGT avait obtenu un accord de principe pour l'ouverture de discussions sur ce sujet par notre ancienne SDRHRS, **sur ce point la CGT a des propositions à vous faire.** Aujourd'hui qu'en est-il ?

Une inquiétante dérive managériale

Monsieur Le Président, la CGT déplore un glissement dangereux dans la pratique des entretiens professionnels qui se résume dans trop de situations à des règlements de compte loin de la philosophie originelle qui, rappelons-le, repose sur l'idée d'un échange constructif et objectif. **Nous déplorons des réponses complètement déshumanisées de la part de certains cadres où l'obligation de résultats supplante l'obligation de moyens et de soutien.** Là aussi, la prise en compte des risques psychosociaux est loin d'être une priorité dans une administration qui se veut pourtant exemplaire en matière de QVCT. Il n'est plus acceptable, en 2023, d'observer de tels comportements managériaux qui ne sont pas dignes de la fonction publique. Notre syndicat souhaite une réponse de l'administration à leur endroit et une priorité doit être donnée à la formation. Enfin, notre syndicat s'alarme aussi de l'absence totale de prise en compte du CJPM dans les évaluations professionnelles 2022, première année de mise en œuvre de ce code. Les agents ont dû faire preuve d'une forte adaptabilité dans leurs pratiques professionnelles sans que cela soit souligné à une seule reprise dans l'étude des situations.

DPJJ recherche DRH convaincue par l'éducatif !

Enfin, la CGT déplore l'absence de DRH depuis la fin septembre 2023. Cette vacance qui perdure nous interroge d'autant plus à un moment où de nombreuses réponses sont en souffrance. **Avez-vous des éléments à nous communiquer sur ce dernier point ?**

Si on peut enfin saluer la transparence des DIR dans leurs avis donnés sur les recours CREP, nous regrettons toutefois que certaines directions n'aient pas participé à l'exercice. La CGT demande une généralisation de cette disposition.

La délégation CGT des élu(e)s CAP de la filière socio-éducative